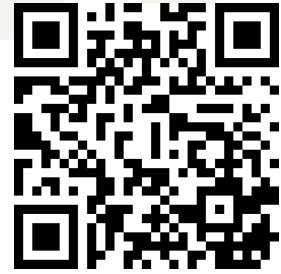




Une randonnée proposée par gali69

À moins de 10 km de Lyon, cette petite randonnée familiale sans aucune difficulté, vous permettra de découvrir les vallons boisés de Charbonnières-les-Bains, Dardilly et La Tour-de-Salvagny.

Durée	3h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	10,79 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	157 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	152 m	Commune	Charbonnières-les-Bains (69260)
Point haut	308 m	Région	Massif central
Point bas	241 m		



Trace n° 8394932

Description

Se garer le long de l'Avenue Georges Bassinet au niveau du Pavillon de la Rotonde, 200 m avant le Casino en venant du centre ville (borne Ruisseau de la Beffe).

(D/A) Emprunter le sentier qui monte en direction du Clapy. Longer la piscine municipale pour atteindre la borne du "Clapy", barrière en bois.

(1) Prendre à droite le sentier des Prés-Mouchettes en direction de La Thuilière.

Rejoindre et suivre sur votre gauche une petite route sur 100m. Prendre à droite le Chemin des Pins jusqu'à la D307.

Traverser prudemment la D307, la longer sur 50 m et emprunter le 1^{er} chemin sur votre gauche.

Arriver à l'atelier de carrosserie et tourner à gauche sur le Chemin de la Thuilière.

Celui-ci descend dans le vallon pour atteindre le Sentier Nature du Bois de Serres.

À la borne de La Thuilière, poursuivre en direction de Jansavon. Longer le Ruisseau des Planches, passer sous le viaduc de la voie ferrée pour atteindre la borne "Jansavon".

(2) Emprunter sur votre gauche le chemin qui remonte en direction du Bois de Serres et de Dardilly.

Franchir la voie ferrée sur un pont. Suivre la piste qui longe des panneaux d'animation et passe à proximité d'une borne de limite communale datée de l'An VIII, pour atteindre la borne du "Bois de Serres".

(3) Tourner à gauche en direction des Mouilles.

Au rond-point, prendre à gauche le Chemin des Mouilles jusqu'à la borne du même nom.

(4) Emprunter sur votre droite le Chemin du Bois de Serres jusqu'à la borne de "Cogny".

(5) Virer à gauche sur le Chemin de Cogny pour atteindre la borne et la Croix de "Viroules".

(6) Prendre à gauche la route qui descend en direction du Bas du Crêt.

À la borne "Bas du Crêt", emprunter le sentier de gauche jusqu'au vallon de Chantemerle.

(7) Tourner à gauche en direction des Mouchettes. Passer sur des pontons pour traverser la zone humide du ruisseau des Planches, puis remonter le vallon. Poursuivre jusqu'à la D307.

Traverser prudemment la D307, et poursuivre en face sur le Chemin du Bois de Cros.

Laisser sur votre droite la route qui dessert une pépinière pour emprunter la route de gauche.

(8) Aux Mouchettes, prendre à droite la direction de l'étang.

Traverser le centre équestre et à la borne de l'Étang, tourner à droite en direction de la Beffe. (ignorer la croix jaune).

(9) Virer à gauche sur le sentier de la Beffe qui descend dans le vallon du ruisseau éponyme.

Emprunter la passerelle pour traverser le ruisseau et remonter le vallon en direction de l'hippodrome. Délaisser les sentiers sur la

Points de passages

D/A Ruisseau de la Beffe - Gare de Casino-Lacroix-Laval

N 45.786969° / E 4.732585° - alt. 245 m - km 0

1 Borne "Le Clapy"

N 45.791293° / E 4.73399° - alt. 265 m - km 0.5

2 Borne "Jansavon"

N 45.786185° / E 4.75504° - alt. 251 m - km 2.96

3 Borne du "Bois de Serres"

N 45.796339° / E 4.75759° - alt. 293 m - km 4.18

4 Bornes "Les Mouilles"

N 45.798504° / E 4.752931° - alt. 296 m - km 4.73

5 Borne de "Coigny"

N 45.802736° / E 4.753301° - alt. 303 m - km 5.22

6 Borne de "Viroules"

N 45.804369° / E 4.75018° - alt. 305 m - km 5.52

7 Vallon de Chantemerle

N 45.803494° / E 4.745841° - alt. 265 m - km 5.95

8 Les Mouchettes

N 45.798943° / E 4.734308° - alt. 297 m - km 7.14

9 Sentier de la Beffe

N 45.80515° / E 4.728551° - alt. 307 m - km 8.2

10 Hippodrome

N 45.801998° / E 4.724643° - alt. 292 m - km 8.72

11 Borne "Bois de la Lune"

N 45.797988° / E 4.725416° - alt. 293 m - km 9.19

D/A Pavillon de la Rotonde - Gare de Casino-Lacroix-Laval

N 45.786952° / E 4.732542° - alt. 244 m - km 10.79

droite.

(10) À l'hippodrome, prendre à gauche la direction du Bois de la Lune.

(11) À la borne "Bois de la Lune", tourner à gauche en direction de l'Étang.

À la fourche suivante, quitter le sentier principal qui descend dans le vallon de la Beffe, pour suivre le sentier de droite. (ignorer la croix Jaune sur l'arbre)

Passer à côté d'une mare et longer des ruines avec des cibles d'animaux d'un stand de tir à l'arc.

Le sentier descend raide pour traverser le Ruisseau de la Beffe et rejoindre un sentier. Tourner à droite pour atteindre le parking du Casino. Traverser le parking, puis le rond-point et rejoindre votre point de départ. (D/A)

Informations pratiques

Par temps humide, les sentiers en fond de vallon peuvent être glissants. **Prévoir de bonnes chaussures.**

Faire preuve de vigilance lors de la traversée de la D307, surtout si vous êtes accompagnés d'enfants. Absence de passage piétons.

Le week-end, ce circuit est très fréquenté et vous croiserez de nombreux VTT.

A proximité

- Sentier Nature du Bois de Serres.

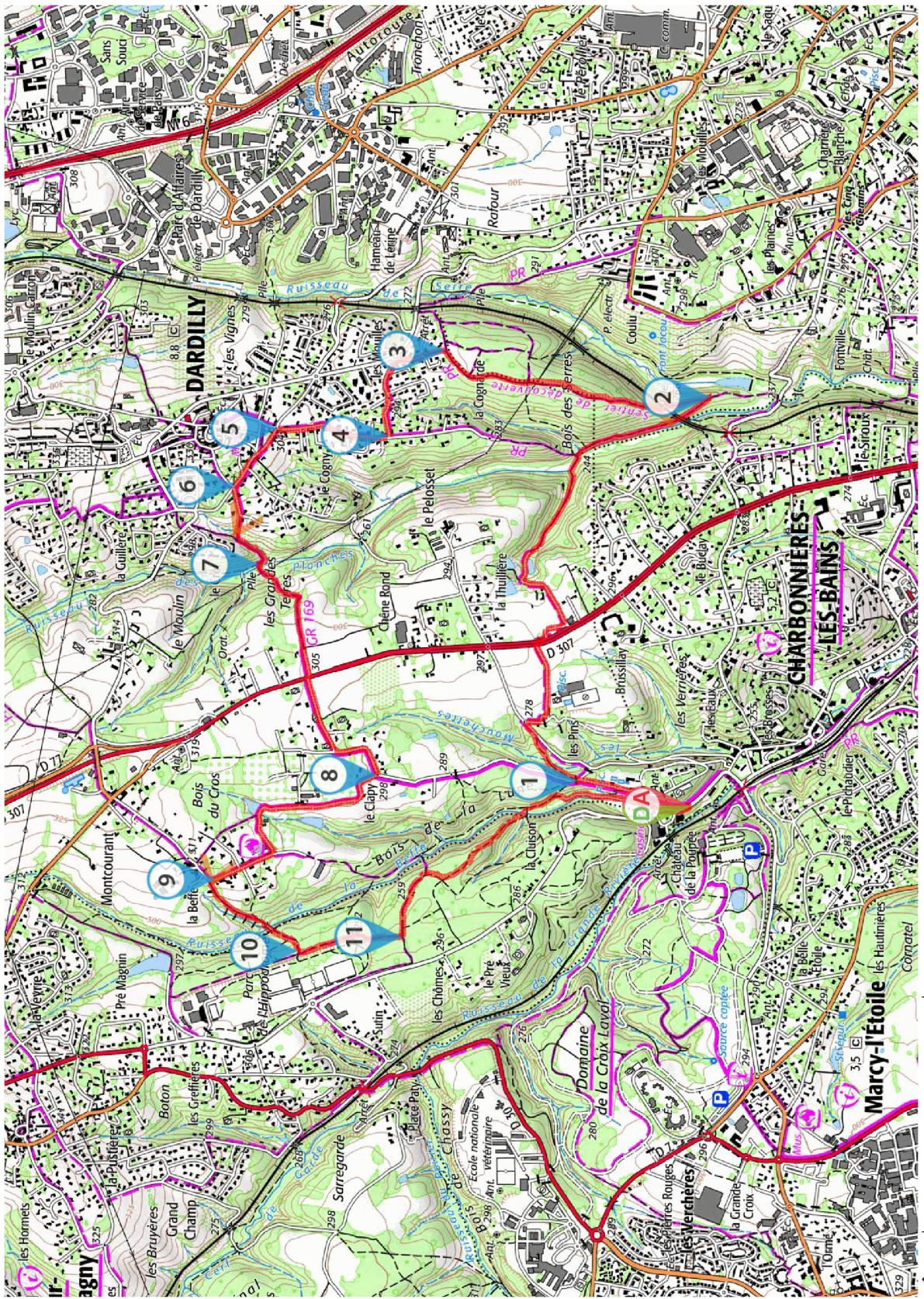
- À Dardilly, la Maison du Curé d'Ars.

- En prenant à droite au point 10, il est possible de faire le tour de l'hippodrome et d'aller au Lac en A/R.

- À proximité du point de départ, le Domaine de Lacroix-Laval, son château, ses jardins et ses étangs.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-dans-les-bois-de-serre-et-de-la-l/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

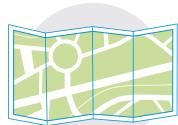
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



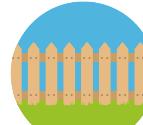
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.